



BAC PRO

Aménagements Paysagers

Le Bac Pro Aménagements paysagers permet d'acquérir les compétences générales et techniques nécessaires pour exercer une activité dans le secteur des espaces verts.

3 ans de formation pour apprendre à :

- + Préparer, organiser et suivre un chantier
- + Encadrer, coordonner l'activité d'une équipe et veiller au bon déroulement des travaux
- + Assurer les travaux d'aménagements d'un espace vert ou d'un jardin (terrassement, plantation, clôture, végétalisation, maçonnerie, menuiserie...)
- + Identifier et entretenir les végétaux et les sols (taille, fertilisation, arrosage, protection...)
- + Entretien et utiliser le matériel en toute sécurité

Au programme	En 2 ^{de} PRO	En 1 ^{ère} et Term BAC PRO
Enseignements généraux et scientifiques	🕒 14h30 par semaine	🕒 14h30 par semaine
Enseignements professionnels	🕒 14h30 par semaine <ul style="list-style-type: none"> Contexte des chantiers Travail sur chantier et aménagement paysager Opération d'entretien et utilisation des matériaux 	🕒 14h45 par semaine <ul style="list-style-type: none"> Contexte du chantier Dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles des TP Organisation chantier AP Mise en place et maintenance d'infrastructure paysagère Implantation et entretien de la végétation Utilisation des agroéquipements
Stages en entreprises	🕒 5 semaines	🕒 14 à 16 semaines sur 2 ans

Modalités de l'examen :

Le diplôme s'obtient pour 50% lors des épreuves terminales, et pour 50% au cours de la formation.

Après le BAC PRO :

- Cycle supérieur court : **BTSA Aménagement, BTS**
- À l'issue du BTSA : possibilité de suivre une **Licence Professionnelle**

Pour devenir :

- Paysagiste, Maçon du paysage,
- Jardinier, Agent d'entretien espaces verts,
- Chef d'équipe, Technicien jardinier paysagiste,
- Métiers accessibles dans le privé et les services espaces verts des collectivités territoriales.

Conditions d'admission :

- Au collège (Procédure Affelnet), formulez le vœu d'orientation :
2^{de} Pro Nature Jardin Paysage Forêt
- Possibilité de réaliser un mini-stage au Lycée La Peyrouse
- Prendre contact avec le Lycée La Peyrouse
- Admission possible en classe de 1^{ère} sur dérogation pour les élèves de 2^{de} GT, de 1^{ères} ou titulaires d'un CAP

Établissement public de Dordogne



Les atouts du lycée

- Un établissement à taille humaine (internat) favorisant le travail de groupe et l'entraide,
- Stages pratiques encadrés sur le lycée et chantiers écoles avec partenaires,
- Visites d'aménagements et de structures Aménagements Paysagers,
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST),
- Stage possible à l'étranger,
- Module professionnel propre au lycée : «Conception d'aménagement paysager».

Tarif :

Demi-pension : 505,80€ pour l'année
Pension complète : 1340,64€ pour l'année

Informations et inscriptions :

📞 **05.53.02.62.00**

🌐 www.perigord.educagri.fr

